



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme

Question écrite n° 104308

Texte de la question

M. Alain Merly appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la réflexion en cours relative à une réforme de l'assiette des cotisations patronales pour relancer l'emploi et combler les déficits de la sécurité sociale. Les dirigeants des petites et moyennes entreprises redoutent l'application de cette mesure susceptible de menacer la survie de certaines d'entre elles, notamment les sociétés individuelles et de moins de cinq salariés. Dans ces structures, le point de valeur ajoutée a un coût proportionnellement beaucoup plus élevé. Une toute petite structure qui n'emploie pas de salarié et ne paie pas de charges dans le système actuel serait automatiquement mise à contribution avec des montants pénalisants. Afin de rassurer l'ensemble des dirigeants de PME qui contribuent grandement à l'activité économique de notre pays, il souhaite savoir s'il envisage de les exonérer du paiement de cette contribution.

Données clés

Auteur : [M. Alain Merly](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104308

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 septembre 2006, page 9718